Rapport de la commission de gestion
à l'association intercommunale

SDIS Ouest-Lavaux

Préavis N° 01 – 2025
Comptes 2024

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres du CODIR,
Mesdames et Messieurs les délégué-e-s du Conseil intercommunal,

Les membres de la commission de gestion soussignés se sont réunis le mardi 25 mars 2025 dans les locaux de l'Etat-Major du SDIS Ouest-Lavaux à Paudex.
Après un examen attentif de ce préavis, plusieurs questions ont été posées directement au Président du CODIR Patrick Sutter et au Major Sébastien Baehler. Les énoncés des questions et leurs réponses figurent ci-après et constituent la base de notre rapport.

Examen des charges

3013 Soldes Pour avoir une meilleure vision des coûts, quelques informations sur l'augmentation de ceux-ci par rubrique

Administration	+ CHF 3'500.00
Exercices	+ CHF 46'000.00
Formation sur véhicule commandement	+ CHF 5'000.00
Interventions	+ CHF 21'000.00
Formation sur nouveau tonne pompe COBRA	+ CHF 1'500.00
Formation ECADIS	+ CHF. 2'000.00

3091 Frais de formation En ce qui concerne la formation des chauffeurs poids lourds au centre TCS de Cossonay, cette formation est-elle prise en charge par l'ECA ?
Réponse : Il s'agit d'une nouvelle prise en charge par l'ECA. Participation de membres de notre SDIS 9 en 2024 et prévision de 5 pour 2025.

3114 Equipement et matériel Le coût de location des tenues ECA est moins élevé que budgétisé. Explications :
L'équipement standard est passé d'un coût de CHF 600.00 à CHF 400.00.
Notre SDIS a reçu 20 tenues de moins que souhaité. Cependant avec l'arrivée du Véhicule de Commandement, nous avons reçu 25 tenues.

Les recrues comme tous les autres miliciens ont reçu des bottes et vêtements de travail.

3189.01 Frais informatiques Ces frais sont en forte diminution par rapport aux comptes 2023. Explications :
Pas de nouvelles acquisitions en 2024.
Un nouvel outil de gestion est fourni par l'ECA.

Examen des recettes

4356 Facturation des interventions (urgentes) Pour justifier cette augmentation, il est entre autres mentionné une plus importante facturation de certaines interventions cela concernant plus particulièrement les alarmes automatiques. Lors de chaque déclanchement d'alarme automatique, ce sont CHF 180.00 qui font l'objet de rétribution de soldes et de nouvelles recettes pour CHF 1'000.00. Les répondants pour quittancer les alarmes sont de moins en moins présents sur les divers sites.

L'attribution de CHF 150'000.00 au fond de renouvellement des véhicules, qui est totalement justifiée, est en lien direct avec le plan de renouvellement présenté dans le préavis 04-2024 budget 2025. Cette attribution a un impact non négligeable sur le coût par habitant, demandé aux communes (CHF 28.90). Ce montant sera pérenne pour les années 2025 à 2029 et devrait baisser pour les années 2030 à 2034.

Conclusion :
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil intercommunal du SDIS Ouest-Lavaux après étude de ce préavis 01-2025 Comptes 2024. Nous ne pouvons que vous recommander de l'accepter tel qu'il vous est présenté avec remerciements à ses auteurs.

Informations complémentaires aux membres du Conseil Communal de Pully

Les comptes 2024 présentent des charges pour CHF 1'426'847.48 et des produits pour CHF 1'429'258.67 dont une participation des communes de CHF 1'030'160.06.
Le coût par habitant pour l'exercice 2024 est de CHF 28.90. Ce coût est supérieur aux années précédentes mais s'explique par l'attribution de CHF 150'000.00 au fonds de renouvellement de véhicules, ce qui porte ce fonds à CHF 168'915.47.

Le taux de répartition entre les communes est calculé en fonction de 3 critères :
Le nombre d'habitants / la superficie / la valeur ECA du patrimoine bâti.
Le montant à la charge de Pully est de CHF 508'281.81.

Pully, le 26 mai 2025

Le délégué du Conseil Communal de Pully
Président de la commission de gestion du SDIS OUEST LAVAUX
Gérald Cuche